

POLITIQUES LINGUISTIQUES ROUMAINES D'ANTAN (DU XIX^E SIÈCLE). LE CAS DES IDÉES PROMUES PAR ION GHICA

ADRIAN CHIRCU¹

LANGUAGE AND LITERATURE STUDIES: language studies, applied linguistics
SOCIAL SCIENCES: education

ABSTRACT. *Romanian linguistic policies from former times (19th century). The case of ideas promoted by Ion Ghica.* In our study, we aim to discuss educational linguistic policies as they were perceived in the 19th century, when the Romanian society and implicitly the Romanian educational system suffered major transformations, noticeable especially when the school curricula (which had a structure that was not entirely different from the present one) were developed or reorganized. The thorough examination of these school documents helps us better understand the way in which linguistic policy evolved in Romania at a time when the connections with Western Europe were increasingly strong. Thereby, the beginnings of systematic learning of native and foreign languages were established. In our approach we will rely on a limited but dense corpus selected from writings by Ion Ghica, one of the personalities who were actively involved in the cultural progress of the Romanians.

Keywords: *linguistic policies, education, Romanian language, foreign languages, classical languages, school curriculum.*

REZUMAT. *Politici lingvistice românești de odinioară (secolul al XIX-lea). Cazul ideilor promovate de către Ion Ghica.* În studiul nostru, ne propunem să discutăm pe marginea politicilor lingvistice educaționale, așa cum erau acestea percepute în secolul al XIX-lea, când societatea românească și, implicit, învățământul românesc au cunoscut transformări majore, observabile mai ales în momentul în care se elaborau ori se reorganizau programele destinate școlilor, care aveau o structură nu într-o măsură diferită de cea de astăzi. Parcurgerea atentă a acestor documente școlare ne ajută să înțelegem mult mai bine modul în care a evoluat politica lingvistică în România, de care românii aveau o reală nevoie, în

¹ **Adrian CHIRCU** est Maître de conférences HDR en linguistiques roumaine et romane et il assure, depuis 1996, des cours à l'Université « Babeș-Bolyai » de Cluj-Napoca (Roumanie). Entre les années 2000-2004, il a été lecteur de roumain à l'Université de Provence (France). Ses travaux de recherche portent généralement sur différents aspects de la linguistique, surtout diachroniques et comparatifs (langues romanes). Courriel électronique : adichircu@hotmail.com.

contextul în care legăturile cu Apusul Europei erau tot mai strânse. Se poate întrevedea astfel începutul de drum în învățarea sistematică a limbilor materne și a celor străine. În demersul nostru ilustrativ, ne vom baza pe un corpus de texte limitat, dar dens, selectat din scrierile lui Ion Ghica, una dintre personalitățile noastre care s-au implicat activ în progresul cultural al românilor.

Cuvinte-cheie: politici lingvistice, educație, limba română, limbi străine, limbi clasice, programe.

« toute planification présuppose une politique, la politique du pouvoir » (Calvet 1987 : 282)

0. Préliminaires

Généralement, les auteurs des ouvrages et des travaux traitant des politiques linguistiques, publiés ces dernières années, s'intéressent surtout à l'état actuel des choses, sans prendre en compte l'évolution de l'aménagement linguistique² et/ou des politiques linguistiques au fil des siècles qui a été très sensible et très sinueuse, parfois surprenante, du fait de la diversité des nations habitant l'Europe, souvent à l'intérieur du même pays. Cela réclame sans doute une étude ponctuelle de certains aspects ignorés auparavant, qui facilitera par la suite une meilleure compréhension des changements de ce domaine quelquefois ignorés par les (socio)linguistes et qui intéresse, par contre, les historiens, les sociologues ou les politologues (Eloy 1997 : 19) qui se sont souvent penchés sur ce type d'aspects.

1. Politiques linguistiques et société

1.0. Nous pouvons constater que les politiques linguistiques proposées en Roumanie au XIX^e siècle ont développé des actions soutenues en vue de l'apprentissage, en plus de la langue nationale, d'autres langues qu'elles soient classiques et / ou modernes.

Il faut préciser que, par rapport à l'époque contemporaine, les anciennes perspectives des politiques linguistiques étaient étroitement liées, non seulement à l'état et aux nations mais aussi à l'enseignement et qu'elles répondaient surtout à un besoin ressenti d'aménagement linguistique conçu comme un fait délibéré qui influence le comportement linguistique des autres (Eloy 1997 : 8).

² Didier De Robillard perçoit l'aménagement linguistique « comme un ensemble d'efforts délibérés visant à la modification des langues en ce qui concerne leur statut ou leur corpus » (1997a : 36).

Didier de Robillard observe que, pour certains sociolinguistes, « politique linguistique est synonyme d'aménagement linguistique [et qu'] il semble utile de spécialiser ce terme pour désigner la phase d'une opération d'aménagement la plus abstraite, consistant en formulation d'objectifs, postérieurement à l'évaluation d'une situation faisant apparaître des aspects perfectibles, soit dans le corpus d'une langue (inadéquation des structures par rapport à des besoins), soit dans le statut des langues» (1997b : 229).

À cette époque-là, nous percevons une ouverture assez importante de la société roumaine dans son ensemble, y compris de la culture et de l'enseignement vers les valeurs promues en Occident et nous pouvons remarquer un abandon des anciens modèles présents dans la partie orientale de l'Europe qui s'avèrent être assez résistants au nouveau. Nous assistons à l'emploi conséquent des politiques linguistiques, ce qui a pour résultat la généralisation de la diffusion de certaines langues.

1.1. Au cours du siècle précité, nous observons des changements majeurs en ce qui concerne l'enseignement des langues (politique institutionnelle), le roumain gagnant du terrain vis-à-vis du grec, surtout après la réouverture des écoles dont le nombre croît progressivement (Berindei VII/I 2015 : 366). Malgré ce regain évident de l'étude et de l'apprentissage systématique du roumain dans les principautés roumaines (surtout en Valachie et en Moldavie), il se produit une lutte et une résistance des partisans de l'enseignement en grec et de ceux qui envisageaient d'introduire le français à tout prix, la langue qui devait permettre un contact permanent et étroit avec le monde occidental.

1.2. De l'autre côté, les politiques linguistiques en Transylvanie restent très ancrées dans la tradition et sont liées à l'enseignement confessionnel où il restait essentiellement le latin, concurrencé par l'allemand, par le hongrois et, certainement, par le roumain, illustrant les nationalités représentatives de cette région.

1.3. Finalement, dans les pays roumains d'au-delà des Carpates, cette dispute interminable à l'égard de la politique linguistique interne a eu comme résultat, à part le roumain, la « victoire » de la langue française qui sera imposée dans les collèges (Berindei VII/I 2015 : 366) comme langue moderne dominante, auparavant promue par les princes phanariotes.³

³ Voir à ce propos l'étude de Despina Provata qui observe « [qu'] à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, la langue française, dont le rayonnement international était incontestable, est adoptée par les Phanariotes qui l'utilisent dans le cadre de leurs fonctions et se servent de leurs compétences linguistiques pour diffuser dans les lettres grecques l'esprit des Lumières françaises. Le français systématiquement étudié dans ces milieux – où l'on accorde la même importance à

En fait, dans les pays roumains, comme en Europe, nous assistons à une certaine « intervention sur les langues et sur les relations entre les langues dans le cadre des Etats » (Calvet 1998 : 110). À cet égard, toutes les situations identifiées à l'époque en matière de langues représentent « des choix, objectifs et orientations suscités en général (mais pas obligatoirement) par une situation intra- ou intercommunautaire préoccupante en matière linguistique » (Boyer 2010 : 67).

2. Politiques linguistiques en action. Les propositions de Ion Ghica

2.0. Cet état de choses particulier nous a déterminé à réaliser une description d'une des politiques linguistiques⁴ éducationnelles/ institutionnelles roumaines datant de la fin de la première moitié du XIX^e siècle, présentée sous la forme d'un programme scolaire qui sera ultérieurement inséré dans les pages d'un recueil d'articles (*Scieri* "Écrits", tome IV) de Ion Ghica, homme politique roumain, formé en France, activement impliqué dans les actions visant à moderniser la société roumaine, à partir des modèles occidentaux.

2.1. Érudit et politicien de premier rang, Ion Ghica compte parmi ceux qui ont mis tous leurs efforts en vue de faire progresser la vie sociopolitique et le système d'enseignement roumain de leur temps, comme Ion Heliade-Rădulescu, Mihail Kogălniceanu, Vasile Alecsandri, Titu Maiorescu ou beaucoup d'autres encore. Comme quelques-uns de ses prédécesseurs ou de ses contemporains, Ion Ghica s'implique assidûment dans la vie socioculturelle des Roumains, en anticipant une ouverture à pas décidé vers les diverses connaissances qui jouissaient d'un large rayonnement dans toute l'Europe.

Parmi d'autres actions liées au développement de l'enseignement et des enseignants, Ion Ghica entrevoit que l'organisation de ceux-ci, y compris de l'enseignement des langues, a un rôle essentiel qui se reflétera dans tous les domaines sociaux.

2.2. À ce propos, il a rédigé un texte qui a attiré notre attention et qui s'intitule *Programa școalelor pentru partea literară* "Programme des écoles pour la partie littéraire" qui date de l'année 1847 et qui a pour but une réelle et saine organisation des activités scolaires liées aux études littéraires où il

l'éducation des garçons et des filles – devient non seulement la langue parlée au sein de la famille, la langue utilisée dans la correspondance intime et officielle mais encore la marque, pour les Phanariotes, de l'appartenance à la culture occidentale » (2012 : 1).

⁴ Pour une typologie des politiques linguistiques ayant trait aussi à la langue roumaine, à consulter Calvet (1996) et Moldovanu (2005 : 116-127).

inclut aussi les langues étrangères perçues comme un vecteur dans l'épanouissement des connaissances et dans l'établissement des relations interhumaines, réalisées pour la plupart par l'intermédiaire des compétences linguistiques, qu'elles soient de réception et de production, par la voie écrite ou orale. Il s'agit d'une sorte de gestion du plurilinguisme *in vitro* par lequel se font « des hypothèses sur l'avenir des situations, des propositions pour régler les problèmes » (Calvet 1998 : 113).

2.2.1. Malgré une attitude hostile de ses contemporains à l'égard des changements au sein de l'enseignement proposés par Ion Ghica, celui-ci avoue ne pas renoncer à ses propos de renouvellement auxquels il se sent très attaché : « bien que j'eusse prévu que ces idées devaient m'apporter beaucoup de désagréments, je n'ai pas pu m'éloigner d'elles, car elles étaient profondément implantées dans mon cœur ; elles sont arrivées à être une intime conviction⁵ » (IGS, IV, p. 445).

2.2.2. Au début, ces propositions ont été insérées dans un mémoire présenté au dignitaire responsable des affaires internes, Alexandru Balș, en soutenant la nécessité d'avoir un système bien organisé avec des bases solides qui devra être un modèle pour les programmes suivants d'enseignement. À cet égard, nous pouvons remarquer que l'auteur ne s'arrête pas au stade des déclarations. Il envisage de mettre « en place un *dispositif* et des *dispositions* : on passe à un autre niveau, celui de l'intervention concrète, et c'est alors qu'on peut parler de *planification*, ou d'*aménagement* ou de *normalisation* linguistiques » (Boyer 2010 : 68).

Selon lui, il fallait faire au niveau des collèges roumains une répartition judicieuse des matières de la filière littéraire sur huit ans, dont six générales et deux de philosophie. À part les matières principales comme *Géographie et histoire, Religion, Rhétorique, Mathématiques, physique et chimie, Philosophie*, Ion Ghica considère qu'il faut accorder une attention particulière à l'étude des langues, parmi lesquelles *Le latin, Le roumain, Le grec et La langue française*.

2.2.3. Vu cette liste dressée par le promoteur culturel, nous pouvons observer le fait que, dans les principautés roumaines, on continue à prêter une attention particulière aux langues, non seulement au roumain mais aussi aux langues classiques ou au français, devenu une langue moderne prioritaire dans l'enseignement, suite aux contacts soutenus entre les Pays Roumains et la France.

⁵ La traduction des fragments extraits du livre nous appartient.

2.2.4. En ce qui concerne le latin, l'étude de celui-ci est prévue pour six ans, en commençant, la première année, avec les déclinaisons et les conjugaisons et en poursuivant avec la syntaxe. Des questions élémentaires de syntaxe, comme la syntaxe de la proposition simple s'ajoutent à cela. À l'appui de l'étude, le programme prévoit aussi des exercices de traduction à partir des textes comme *Selecta e profanis* ou *De viris illustribus urbis Romae*.

2.2.4.1. Ensuite, durant la deuxième année d'étude, il considère qu'il est nécessaire d'insister sur les verbes irréguliers car il existe des situations où l'emploi des verbes diffère en latin par rapport au roumain. Il précise que, pour une meilleure compréhension, les jeunes doivent s'habituer aux règles grammaticales et, pour cela, il faut « leur donner à traduire en roumain, des morceaux des épîtres familières de Cicéron » (IGS, IV, p. 446). La troisième année est affectée à une récapitulation des notions antérieurement étudiées ainsi qu'à un enrichissement des notions grammaticales.

2.2.4.2. Il faut rajouter à cela l'assimilation des connaissances portant sur la formation des mots et sur la versification latine. Ion Ghica considère que tous ces efforts visant à apprendre le latin sont très bénéfiques et les enseignants doivent toujours faire appel à la grammaire latine, afin d'offrir aux écoliers des notes claires et vraies car celles-ci leur indiqueront surtout que « la formation des paroles roumaine dépend de celle des paroles latines » (IGS, IV, p. 447).

Par la suite, l'enseignant doit sans cesse mettre en parallèle « la grammaire roumaine avec la latine » (IGS, IV, p. 447). Quant aux années suivantes d'étude, la démarche pédagogique est liée à des activités de raffinement grammatical (l'emploi des conjonctions, l'usage des participes ou la connaissance de la versification latine) et de traduction en roumain des textes classiques latins, tels que *Les commentaires de César*, *Les pensées de Cicéron et d'Olivet*, *Les métamorphoses* d'Ovide ou *l'Énéide* de Virgile.

2.2.5. Même si le roumain est la langue la plus importante, en bonne tradition classique, Ion Ghica considère que l'étude de celle-ci doit se faire parallèlement au latin « l'enseignant cherchant incessamment, quand il parcourt les traductions, à habituer les jeunes à un style propre et simple » (IGS, IV, p. 444).

2.2.6. Dans sa démarche linguistique, une place à part est accordée à la langue grecque, toujours considérée comme importante dans la formation des futurs citoyens. Son étude est prévue pour une période de quatre ans mais seulement à partir de la troisième année de collège, quand l'élève est familiarisé avec les deux langues antérieurement mentionnées (le latin et le roumain).

2.2.6.1. Généralement, l'appréhension du grec à l'école consiste à étudier des principes essentiels ainsi que la déclinaison des noms et la conjugaison des verbes. Dans la vision de Ion Ghica, la deuxième année du grec doit être affectée aux aspects plus compliquées de la morphologie et de la syntaxe.

2.2.6.2. Durant les deux dernières années de l'étude de cette langue, il est prévu de suivre les questions d'ordre dialectal (les dialectes attique et ionique), d'ordre syntaxique ainsi que les problèmes d'orthoépique, en faisant continuellement appel à la langue roumaine. À cet égard, il est indiqué de faire des traductions à partir de textes tels que ceux qui ont été écrits par Isocrate (*Evagoras*), par Lucien (*Dialogues, Le songe*), par Xénophon (*Agésilas*), par Homère (*Iliade et Odyssée*), par Hérodote, par Platon (*Criton*) etc. (IGS, IV, p. 449).

2.2.7. En ce qui concerne les langues modernes, la primauté dans l'enseignement publique est attribuée, traditionnellement, à la langue française dont l'étude est prévue pour six ans, y compris pendant les années où les lycéens ont des cours de philosophie, probablement en raison de l'influence prédominante des philosophes français dans l'espace culturel européen.

2.2.7.1. Dans la première année est prévue une familiarisation avec « les déclinaisons, les conjugaisons et les règles les plus simples de la syntaxe » (IGS, IV, p. 449).

2.2.7.2. Après avoir appris ces particularités grammaticales, il est conseillé d'aborder des questions plus complexes comme la compréhension des phrases à l'intérieur desquelles peuvent être identifiées les structures représentatives de cette langue. Il est intéressant de noter que Ion Ghica fait des recommandations ayant indirectement trait aux compétences orales : « à part cela, il faut apprendre par cœur des phrases, de telle façon que, d'ici deux ans, les élèves soient habitués à un grand nombre d'expressions et de locutions » (IGS, IV, p. 449).

2.2.7.3. Pour la troisième année, l'homme politique envisage une révision des notions initialement apprises, en insistant sur la signification des paroles ainsi que sur des dictées ou des récitations de morceaux choisis en prose ou en vers.

2.2.7.4. Une fois ces notions fixées, les élèves pourront parcourir des textes littéraires à l'aide de l'enseignant qui doit veiller : « (1) à l'application des règles de la grammaire française ; (2) à la valeur et à la propriété des mots, à leurs significations propres et figurées ; (3) aux gallicismes et aux locutions

significatives » (IGS, IV, p. 449). Il est aussi recommandé que les jeunes écrivent en français soit en s'inspirant de fragments de livres, soit en rédigeant un sujet imposé par le professeur, en réalisant des traductions de textes latins ou roumains.

2.2.7.5. Dans sa vision, il est conseillé de continuer de retenir des fragments littéraires qui facilitent une prononciation appropriée et une familiarisation avec cette langue, démarche qui continue pendant la cinquième année mais, cette fois-ci, les efforts doivent se concentrer sur la réception du message écrit (« lecture des certains morceaux de littérature ») (IGS, IV, p. 450) qui aidera à une compréhension des moindres détails et à une meilleure compétence orale qui vise surtout une tonalité adéquate et un débit de parole juste.

2.2.7.6. Quant à la dernière année d'étude de français, le contenu linguistique vise les aspects d'ordre stylistique qui s'entremêlent avec ceux de rédaction de textes, le but déclaré étant d'exceller dans cette langue moderne, jusqu'à ce que les élèves réussissent « à faire la critique d'un texte proposé par le professeur » (IGS, IV, p. 450)

2.3. Tous ces aspects proposés par Ion Ghica témoignent de son intérêt particulier pour les langues classiques ou modernes. Il compte parmi les premiers militants de l'aménagement linguistique au niveau des collèges, en essayant de synchroniser l'enseignement roumain avec les tendances européennes. Ses propositions anticipent d'une certaine façon les contributions des siècles suivants concernant l'enseignement des langues. Nous avons aussi pu remarquer qu'en matière de contenus, ses propositions restent d'actualité jusqu'à nos jours. Il s'avère être un pionnier de l'éducation nouvelle roumaine, en particulier par son esprit novateur qui intègre toutes les compétences dans le processus si ample de l'acquisition des langues. Même si celles-ci ne sont pas décrites et énoncées, elles sont implicites.

2.4. De même, nous avons constaté que, dans son ensemble, le programme promu reste ancré dans la tradition scolastique ; mais Ion Ghica tente de s'en détacher, en proposant de nouvelles voies pour l'enseignement roumain moderne qui se trouvait encore en quête de solutions. Ion Ghica a prêté une attention particulière au français, étant conscient du fait que la source culturelle des Roumains sera représentée par cette langue romane qui a gagné du terrain dans toute l'Europe, y compris dans la partie nord-orientale qui, depuis longtemps, se trouvait sous l'influence de l'allemand, comme le laisse entrevoir l'enseignement de Transylvanie ou des pays de l'Europe centrale. À ce propos, Sultana Craia observe que « les institutions d'enseignement des trois pays roumains, la Valachie, la Transylvanie et la Moldavie ont considérablement servi à la cause de la francophonie » (2006 : 20).

2.5. Cette ouverture des portes en direction de la langue française n'est pas singulière au milieu du XIX^e siècle car les Russes, les Allemands, les Turcs et même les Grecs – qui l'avaient déjà introduite dans leurs programmes scolaires – étaient de plus en plus intéressés par cette langue même si elle était considérée auparavant comme la langue des élites. Certainement, l'emploi du français peut s'expliquer aussi par le fait qu'après avoir été la langue de la diplomatie et des règnes phanariotes, « de 1830 à 1870 [...] elle s'était approprié tous les domaines, période qui avait produit par ailleurs non seulement des traductions et des imitations mais des œuvres originales écrites par des Roumains en français » (Craia 2006 : 9).

2.6. En fait, ces préoccupations en matière de politiques linguistiques ne se limitent pas au programme que nous avons détaillé *supra* car l'auteur a eu maintes fois des interventions à l'égard de l'étude des langues dans les principautés roumaines. À part la prise de position majeure, antérieurement détaillée, Ion Ghica, dans une des *Scrisori către V. Alecsandri* "Lettres à Vasile Alecsandri", connue sous le titre de *Școala românească și cea franceză* "L'École roumaine et la française", précise avoir appris que la langue française était d'usage au début du XIX^e siècle et que les écoles françaises assuraient la transition vers l'enseignement en roumain, après avoir remplacé l'enseignement en grec : « la transition de l'école grecque vers la française et la roumaine avait commencé depuis longtemps, du temps de la Révolution française, avec Laurençon, Ricordon, Colçon, Mondoville, tous des comtes et des marquis exilés, transformés en enseignants » (IGS, III, p. 170, III).

3. En guise de conclusion

Nous avons remarqué tout au long de cet exposé-programme linguistique une réelle préoccupation pour l'étude systématiques des langues classiques (le latin et le grec), maternelle (le roumain) ou moderne (le français). L'intérêt pour ces langues s'explique par une ouverture vers d'autres domaines de la vie quotidienne dont le développement social et individuel dépendait du niveau d'instruction.

Le programme dressée par Ion Ghica laisse entrevoir que, dans l'acquisition des langues, il faut travailler d'une manière complexe en valorisant les acquisitions linguistiques d'autres langues qui facilitent une assimilation appropriée. Les changements qu'il propose vont se valider avec le temps, étant, même si au début le « produit d'une action *in vitro*, que l'homme puisse consciemment changer la langue, le rapport entre les langues, et donc la situation sociale⁶ » (Calvet 1998 : 123).

⁶ À consulter aussi à ce propos Ungureanu (2017 : 202).

Cette politique saine de l'époque anticipe d'une certaine façon l'intercompréhension linguistique qui facilite l'apprentissage de diverses langues. Cela peut être observable dans les renvois qu'il fait systématiquement au latin ou au roumain dont les systèmes linguistiques se ressemblent beaucoup.

De telles démarches interprétatives comme celle que nous avons proposées illustrent les efforts déployés par nos prédécesseurs pour proposer des alternatives éducatives, bénéfiques non seulement à l'époque mais aussi à long terme. L'appel à ce genre de (micro)textes permet de suivre le développement et l'avancée des politiques linguistiques dans des périodes plus ou moins révolues qui, en apparence, ne présentent pas un intérêt particulier.

BIBLIOGRAPHIE

a) Sources :

IGS = Ghica, Ion. 1914. *Scrieri*. Cu o prefață, indice de lucruri, localități și persoane de Petre V. Haneș. Vol. I-IV. București: Minerva, Institut de Arte Grafice și Editură.

b) Traités, études et articles :

Berindei, Dan, coord. 2015. *Istoria românilor*. Vol. VII, tom I (*Constituirea României moderne, 1821-1878*). Ediția a II-a, revăzută și adăugită. București: Editura Enciclopedică.

Boyer, Henri. 2010. Les politiques linguistiques. *Mots. Les langages du politique* 94: 67-74.

Calvet, Louis-Jean. 1998. *La sociolinguistique*. 3^e édition corrigée. Paris: Presses Universitaires de France.

Calvet, Louis-Jean. 1996. *Les politiques linguistiques*. 1^e édition. Paris: Presses Universitaires de France.

Calvet, Louis-Jean. 1987. *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris: Éditions Payot.

Craia, Sultana. 2006. *Francophonie et francophilie en Roumanie*. Version française par Ileana Catunari, illustrations et chronologie par Gheorghe Buluță. București: Editura Meronia.

De Robillard, Didier. 1997a. Aménagement linguistique. In *Sociolinguistique. Concepts de base*, deuxième édition, coord. Marie-Louise Moreau, 36-41. Hayen : Pierre Mardaga Éditeur.

De Robillard, Didier. 1997b. Politique linguistique. In *Sociolinguistique. Concepts de base*, deuxième édition, coord. Marie-Louise Moreau, 229-230. Hayen : Pierre Mardaga Éditeur.

Eloy, Jean Michel. 1997. Aménagement ou politique linguistique? *Mots. Les langages du politique* 94: 7-22.

Moldovanu, Gheorghe. 2005. Tipologia politicilor lingvistice. *Limba română* (Chișinău) XV/1-3: 116-127.

Provata, Sabina. 2012. Enseignement féminin et apprentissage du français en Grèce au XIX^e siècle. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde. Voix féminines. Ève et les langues dans l'Europe moderne* 47-48: 1-11.

Ungureanu, Cristina. 2017. *Dicționar de terminologie sociolingvistică*. Iași: Institutul European.